

LA REFORME ET SES USAGES

Perspectives marocaines

Ce texte est un appel à contributions pour le colloque organisé par CESHs et la fondation Abderrahim BOUABID dans le cadre de "l'année du Maroc", et dont le comité d'organisation est composé par: Nourredine EL AOUI (Dpt. d'économie, Univ. Mohammed V), Myriam CATUSSE (CESHS), Abdellatif FELK (IURS), Halima FERHAT (Centre d'études africaines), Pascal GARRET (CESHS), Arabi JAIDI (Fac de Droit, Univ. Mohammad V), Mohamed LAYADI (Univ. Hassan II), Driss MANSOURI (Fac. Des Lettres de Fès), Mohamed NACIRI (IAV Hassan II), Hassan RACHIQ (Univ. Hassan II), Alain ROUSSILLON (CESHS), Abdallah SAAF (Fac de Droit, Univ. De Mohammedia), Abdelahad SEBTI (Univ. Mohammed V) Mohammed TOZY (Fac. De Droit, Univ. Hassan II).

Au Maroc comme ailleurs, la visée de "réforme de la société" est plus que jamais à l'ordre du jour, ce qui pose d'emblée la question de cette récurrence et de l'extension de ses champs d'application. La réforme est, à un premier niveau, un ensemble de *pratiques* visant à améliorer les performances de l'État ou de toute autre forme de pouvoir institué, sur la société ou tel ou tel de ses secteurs, quelles que soient par ailleurs les incitations, internes ou externes, à la mise en œuvre d'un tel projet. A un second niveau, il s'agit aussi du *débat* qui s'instaure entre différents protagonistes quant aux objectifs mêmes qu'elle poursuit, et quant aux moyens les plus appropriés de sa réussite, débat dans lequel les parties en présence peuvent diverger

sur les réponses à apporter mais s'accordent sur les questions posées. La réforme peut être aussi, à un deuxième degré analytique, une *grille de déchiffrement* mobilisée pour manifester la relation entre ces *pratiques* et ce *débat*, en identifier les protagonistes et mettre à jour les intérêts "objectifs" dont ils sont porteurs. En nous situant à l'articulation de ces trois niveaux de réalisation de la visée de réforme, nous nous proposons de tenter de saisir celle-ci dans une double perspective.

Tout d'abord, dans une perspective diachronique ou historique, nous nous interrogerons sur la récurrence même de cette visée pour tenter de rendre compte de la permanence et des recompositions d'une thématique porteuse du sens du vivre-ensemble aux différents moments de son activation. D'autre part, dans une perspective synchronique, il s'agira d'identifier les registres, théâtres, acteurs, réalisations de la réforme et la façon dont, par sa visée même, elle institue la société comme un tout et comme son objet.

A titre d'hypothèse de travail et sous bénéfice d'inventaires, on peut proposer de caractériser la visée réformatrice par un certain nombre de traits. Aux différents moments où cette visée est activée, elle engage l'actualisation ou la réactualisation du pacte fondateur aux origines du lien social ; visée prospective appuyée sur une rétrospective, elle engage surtout une qualification du présent et l'élucidation du sens du cours des choses et de l'Histoire qui confronte

de façon “cyclique” la société à la nécessité de sa propre réforme. Dans les différents secteurs ou registres de sa mise en œuvre, la visée réformatrice engage une articulation spécifique du savoir et de l’action, du sens et des valeurs, qui désigne l’exigence identitaire de fidélité au Soi comme principal critère d’évaluation des “performances des acteurs sociaux”. La visée réformatrice se pose en s’opposant à ce que l’on pourrait désigner comme des ordres alternatifs de légitimation/illégitimation qui engagent la relation du soi à l’universel : dans le passé, la réforme coloniale, mise en œuvre d’une auto-proclamée “mission civilisatrice” ; après l’indépendance, les modèles importés de “rattrapage civilisationnel” ; dans le présent, les démons de la société et de l’identité elle-même, confrontées aux exigences de la “mondialisation” et aux dérives de la “post-modernité”.

UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE : LA RÉFORME À TRAVERS LES ÂGES

Une périodisation “classique” de la réforme tend à s’imposer, en dépit d’une historiographie encore très fragmentaire, qui distingue trois phases : le XIXe siècle, le Protectorat et l’Indépendance, auxquelles une quatrième vient s’ajouter, depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, avec la mise en œuvre d’un PAS (plan d’ajustement structurel) et la “libéralisation” de l’économie marocaine en préalable à sa “mise à niveau”, avatar le plus contemporain de la réforme. L’histoire qui s’écrit dans la logique de cette périodisation est celle d’une succession d’échecs, de blocages, d’impasses, de crises : le Protectorat apparaît comme la conséquence de l’échec des tentatives de réformes menées par le *Makhzen*, échec lui-même imputable à l’emprise du traditionalisme sur les élites marocaines, en particulier religieuses - sans que les causes d’une telle attitude soient pour l’essentiel analysées -, et la genèse du mouvement nationaliste est présentée comme une conséquence de l’échec - sans doute inéluctable, encore faudrait-il préciser non pas tant *pourquoi* que *comment* - du projet lyautéen ; la mise en œuvre de l’ajustement structurel et les exigences de la mise à niveau - dont tout le monde peut anticiper les sévères implications sociales - sont présentées comme la conséquence de l’échec du projet développementaliste des années 1960 et 1970, et le moindre paradoxe du cours des choses et de l’Histoire au Maroc n’est pas que ce soient précisément les partis hérités et héritiers du Mouvement national qui doivent

en assumer la mise en œuvre depuis l’alternance de janvier 1998. A chacune de ces phases, la “contrainte externe” apparaît déterminante, soit que la pression des intérêts européens, en position de force, fasse échouer les réformes entreprises par le *Makhzen* - mais John Drummond-Hay n’eut de cesse, dès les années 1850, de persuader le Sultan de la nécessité des réformes, en cela précurseur de Lyautey... et de la Banque mondiale -, soit que la société marocaine rejette les réformes qui lui sont imposées de l’extérieur au bénéfice par trop flagrant de la puissance coloniale - c’est pourtant au moment où se cristallise le discours nationaliste dans sa forme “moderne” que s’accomplit, de façon significative, la percée culturelle française -, soit encore que la perspective d’une ouverture du Maroc - voulue autant que subie - aux logiques de la globalisation et de la mondialisation rende inéluctables les épreuves de la mise à niveau. Sans prétendre remettre en cause ces registres de justification qui conservent une incontestable pertinence psychosociale et politique, ce dont il pourrait s’agir ici serait de tenter de saisir les enjeux de la réforme du point de vue de leur mise en représentation, en tant qu’objets de débats et de systèmes d’action indissolublement politiques, religieux, moraux, économiques, culturels...

D’une part, aux différents moments où la réforme est à l’ordre du jour, on dressera une typologie des logiques et systèmes d’action “réformistes” engagés dans les différents secteurs de l’Etat-*Makhzen* et de la société dont il s’agit tout à la fois de préciser comment ils font système et d’en identifier les protagonistes. Au XIXe siècle, il s’agissait de l’armée, de la fiscalité, du statut des minorités religieuses..., dans un contexte de réinstitutionnalisation et de réorganisation du pouvoir makhzenien à la fois encouragées et contrariées par les puissances européennes. Durant le Protectorat, on voit apparaître l’urbanisme, l’hygiène, les communications, les structures économiques, dans un contexte où le Protectorat légitime son intervention au nom de la réforme mais où sa politique réelle tend à figer le *Makhzen* et les valeurs et les hiérarchies de la société traditionnelle. Après l’indépendance, le gouvernement d’Abdallah Ibrahim, met le “changement” - et non la réforme - à l’ordre du jour, réforme agraire, mise en œuvre de politiques sociales, marocanisation des différents secteurs de l’économie et de la société, débat constitutionnel..., dans un contexte où ce qui est en question, c’est la structure même du champ politique. Depuis le début des années 1990, certaines réformes sont lancées (justice, enseignement, législations économiques), dans un contexte de désengagement de l’Etat de la sphère économique et de mondialisation.

Il convient d'autre part de dresser une typologie des positionnements réformistes, saisis du point de vue des stratégies et des trajectoires des acteurs qui s'y engagent et du point de vue des institutions qu'ils mobilisent. Ainsi, il nous faut examiner la visée salafite, notamment en relation avec la réforme des institutions religieuses (Karawiyin) et à la critique des logiques confrériques. Mais aussi, l'émergence de nouvelles attitudes cognitives et de nouveaux dispositifs heuristiques qui engagent tout à la fois la réévaluation du *turâth*, constitué comme tel, et l'appropriation de légitimités alternatives dont il s'agirait de préciser les cheminements (Lumières, *islâh* proche-oriental...). Enfin, nous devons prendre en compte la structuration de la mouvance nationaliste, où les positions se différencient en fonction des hiérarchisations de priorité entre réforme et indépendance et des méthodes préconisées pour mettre en œuvre l'une et l'autre.

De l'un et l'autre points de vue - celui d'une topologie des registres de la réforme et celui d'une typologie des positions identifiables comme réformistes -, ce qu'il s'agit d'interroger, ce sont les permanences et les recompositions de la visée réformiste : d'une part, aux différents moments, tenter de saisir la façon dont s'institue et se recompose l'unité du débat sociétal, communauté d'un rapport au sens et d'un rapport à l'agir dont la visée de réforme constitue une expression privilégiée ; d'autre part, tenter de rendre compte de la façon dont des systèmes de représentation articulés par cette visée sont susceptibles de se transposer en systèmes d'action, systèmes de pratiques et de positionnement visant à inscrire la réforme dans le cours des choses et de l'histoire.

RÉFORME ET POLITIQUE

Dans la perspective de la science politique, construire la réforme comme objet et/ou catégorie d'analyse implique d'interroger le processus de réforme dans son historicité même, en se plaçant d'un double point de vue : la façon dont s'articulent et se recomposent, aux différents moments évoqués dans ce qui précède, le jeu des institutions, la mobilisation des ressources disponibles et les rapports de forces en présence ; mais aussi la façon dont ceux-ci sont *nommés* par les protagonistes et les *disputes* dans lesquelles ils s'inscrivent. Au confluent de ces deux niveaux d'interrogation, la représentation dominante du processus de structuration d'un champ politique "moderne" dans les pays soumis à la tutelle coloniale,

en général, et au Maroc, en particulier peut être résumé en une série de propositions :

- *la structuration nationaliste du champ politique moderne*, dont les protagonistes empruntent au colonisateur les modes d'action et les représentations qu'ils retournent contre lui.

- *la structuration oppositionnelle du champ politique* : l'opposition au pouvoir "indigène", État sultanien ou khédivial, *Makhzen* ou *Beylik*, redouble ou, dans le cas du Maroc, prolonge l'opposition à la mainmise coloniale, opposition à l'État en tant que dominé, relais "objectif" de la colonisation et, en tant qu'État autocratique, principal obstacle à l'autonomisation d'un champ politique moderne/nationaliste.

- *le champ politique se constitue à travers la confrontation de légitimités proprement politiques*, identifiables à des "doctrines" (libéralisme, socialisme...) et à des systèmes de pratiques (élections, débat partisan, séparation des pouvoirs...), d'une part, *et de la légitimité religieuse*, identifiée au magistère spirituel et moral des oulémas, de l'autre, confrontation dont la récurrence constituerait la spécificité même du politique en Islam.

- *la constitution du champ politique moderne est identifiée à l'émergence des "classes moyennes"*, elles-mêmes identifiées à un système de "rôles" qui les font exister, pour l'essentiel au service et dans l'orbite de l'État, c'est-à-dire, aussi, dans la coupure d'avec les "masses", voire, tant que celle-ci prévaut, à l'interface avec la colonisation.

Plutôt que de prétendre infirmer ou valider ces propositions, l'objectif assigné à la réflexion pourrait être précisément de tenter de montrer comment elles font sens et comment elles participent du processus de structuration dudit champ politique "moderne". Pour cela, il faut d'une part, tenter de saisir comment se structure un champ politique dans le processus de passage de l'empire chérifien au régime colonial, puis de celui-ci au Maroc indépendant, c'est-à-dire d'interroger la relation entre réformisme et nationalisme - à différencier d'un pur et simple "patriotisme" - saisis non pas tant comme doctrines ou comme idéologies que comme configurations de l'agir politique. Il pourrait s'agir, en particulier, de s'interroger sur la construction des rôles d'intermédiation sociale telle qu'elle s'opère dans l'articulation et la compétition de systèmes d'action "réformistes" et "nationalistes", entre élites et société, entre Soi et l'Autre. Nous devons aussi questionner les modes de gestion matérielle et symbolique de *la compétition entre des intérêts de niveau local ou catégoriel et ce qui se présente comme l'intérêt*

général, saisis du point de vue du *sens de la justice* à l'œuvre dans les différents registres ou sphères de la pratique sociale - économie, moralité, débat culturel... - et du partage qu'ils délimitent entre conflits légitimes et illégitimes (par exemple tribu/nation, Arabes/Berbères...).

D'autre part, nous devons tenter de saisir comment le projet de réforme est inscrit dans le fonctionnement "normal" du système politique marocain aux différents moments où celui-ci se recompose à travers la compétition/coopération de formules de légitimité concurrentes, c'est-à-dire interroger la relation entre "réforme" et "politique" en se demandant si peut être identifiée, aux différents moments de l'histoire marocaine, une formule spécifiquement réformiste du *passage au politique* :

- avant la colonisation, avec la restauration des performances de l'appareil makhzien par la cooptation de nouveaux acteurs/intérêts et la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'action vs. réforme salafite

- sous le Protectorat, qui nous fournit le contre-paradigme d'une réforme imposée de l'extérieur par l'altérité coloniale

- après l'indépendance, où la mise en œuvre d'une réaffirmation politique de l'identité nationale est articulée autour de la monarchie

- depuis le début des années 1990, où le "consensus" en préalable à la "mise à niveau".

TRAJECTOIRES ÉCONOMIQUES : RÉFORME, AJUSTEMENT, MISE À NIVEAU

Dans le Maroc des années 1990, la réforme a nom "mise à niveau", représentation d'un processus holiste qui s'inscrit, à travers l'"ajustement structurel" et la "libéralisation" dans la logique de la "nouvelle orthodoxie du développement". D'un point de vue rétrospectif, le consensus qui prévaut sur la scène politique "formelle" - indépendamment des arrière-pensées et des divergences d'interprétation des uns et des autres - quant à la nécessité de sa mise en œuvre, constitue le point d'aboutissement de la recombinaison des paradigmes successivement mobilisés pour rendre compte du processus de production-reproduction de la société marocaine depuis son entrée, contrainte et forcée, dans l'ère moderne en même temps qu'une interprétation de la dialectique historique qui vient rendre aujourd'hui la réforme inéluctable, une dialectique dont on peut caractériser sommairement les différents moments et la "ligne de fuite".

Tout d'abord, le moment où le paradigme de la construction nationale développementaliste, contre la dualisation des espaces socio-économiques induite par la réforme coloniale, incarne le projet holiste d'une réforme par le haut de la sphère sociale-économique : marocanisation de l'appareil de production mis en place par la colonisation et mise en œuvre d'une économie sociale à vocation redistributive.

Ensuite, l'échec *politique* de cette visée développementaliste-sociale, qui ouvre la voie à la consolidation de logiques néo-patrimoniales tendant d'une part, à reproduire la dualisation des espaces socio-économiques hérités de la colonisation, et, de l'autre, à structurer sur un mode clientéliste les relations entre l'Etat, dépositaire de l'intérêt public, ce qui se traduit par de multiples interventions dans la sphère économique, et les intérêts privés, relations arbitrées "en dernière instance" par le *Makhzen*.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'ajustement structurel et la "libéralisation" de l'économie, qui correspondent à une prise de conscience des dysfonctionnements du "modèle" néo-patrimonial, sous la double pression d'une contrainte interne - aggravation des déficits et montée de l'insatisfaction sociale - et des nouveaux paramètres de la contrainte externe - partenariat avec la CEE, logique de la "globalisation".

Enfin, la "mise à niveau" se présente comme la relance consensuelle d'un projet holiste de réforme de la société, mais cette fois-ci qui engage la "société civile", et qui présuppose qu'il existe, précisément, un "niveau" objectif auquel doivent se porter, individuellement, l'ensemble des acteurs de la sphère sociale-économique.

Au point d'aboutissement de cette dialectique historique, la question qui semble devoir s'imposer à l'ensemble des observateurs a trait aux *continuités* ou aux *ruptures* dont elle nous fait témoins, le point crucial, du point de vue de la structuration de la visée de réforme, étant que cette succession de moments peut faire l'objet, selon le point de vue auquel on se place de deux lectures inverses, "continuiste" et "discontinuiste" - en schématisant, recombinaison des systèmes d'emprise d'intérêts toujours déjà présents et qui ne font que s'adapter aux exigences changeantes de la contrainte interne/externe vs. émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux systèmes d'action qui mettent à profit les évolutions de ladite contrainte pour imposer de nouvelles règles du jeu. Sans ambitionner de trancher entre ces deux lectures, sans doute non exclusives l'une de l'autre, l'objectif pourrait être, encore une fois, de se demander sur quels terrains et

dans quelles logiques elles font sens en tant qu'articulations cardinales des débats en cours. Il ne saurait être question pour nous de passer en revue tous les "chantiers" de la réforme ouverts ou à ouvrir dans les différents secteurs de l'économie et de la société marocaine dans la perspective de sa "mise à niveau", et pas même, ou pas directement, les implications de l'alternance politique du point de vue de la mise en œuvre. Plutôt, dans le prolongement des remarques qui précèdent, trois lignes de réflexion pourraient être retenues, qui visent, encore une fois à éprouver l'hypothèse d'un parallélisme ou d'une homologie des situations vécues par le Maroc aux différents moments où la problématique de la réforme y a été à l'ordre du jour.

Il s'agit de pointer l'émergence de "pensées de la réforme", systèmes de représentations et identification de stratégies qui s'attachent à énoncer la nécessaire globalité des réformes et la relation du tout aux parties. Dans la sphère sociale-économique, nos interrogations pourraient se concentrer sur *l'émergence d'acteurs et d'intérêts spécifiquement réformistes* : des *umanâ* et des *tujjâr* aux administrateurs coloniaux, des *managers* d'Etat à l'"entreprise citoyenne", des corporations au syndicalisme de combat et au "dialogue social". Il pourrait s'agir, en même temps que d'identifier les acteurs sociaux aux "avant-postes" de la réforme, d'interroger la façon dont les stratégies et les logiques qu'ils mettent en œuvre combinent et composent différents systèmes d'enjeux indissolublement économiques, politiques et sociaux qui désignent tout à la fois leurs *compétences* et les *registres de légitimité* qu'ils revendiquent. *La relation public-privé*, sera saisie du point de vue du rapport à la propriété des moyens de production : de la patrimonialisation makhzenienne-tribale à la propriété privée de la terre, entre secteur colonial et secteur indigène ; de la socialisation des moyens de production, effective ou revendiquée aux arbitrages des marchés. Il pourrait s'agir d'interroger, *dans le même mouvement*, la façon dont s'opère la mise en représentation de l'intérêt général et les objectifs assignés à la réforme et leurs transpositions "sectorielles" : réforme de la fiscalité, de la justice, réforme sanitaire ou de l'enseignement..., qui identifient les *conditions non économiques de la réforme économique*.

Les recompositions des rôles assignés à l'Etat, saisis du point de vue de l'articulation de la sphère politique et de la sphère économique, s'analysent en un *processus de différenciation et d'autonomisation* (relative) de l'Etat proprement dit, en tant qu'instrument de la mise en œuvre de "politiques

publiques" dont les objectifs s'énoncent en termes de réformes, et du *Makhzen* en tant que système d'emprise des élites dominantes sur l'économie et la société voué à préserver les conditions de sa propre reproduction : stabilisations institutionnelles, formalisations des compétences et des prérogatives, codification des compétences... vs. recompositions des modes informels de répartition des ressources et de l'autorité. D'autre part se recomposent les modes d'accès à la sphère politique des différents acteurs et intérêts en présence, saisis du point de vue de la mobilisation des ressources disponibles, et sont mises en œuvre de nouvelles stratégies de mobilité sociale et de nouveaux systèmes d'action collective : de l'entrée en *siba* à l'allégeance conditionnée ; de l'investissement dans l'éducation à la revendication de nouveaux droits ou au passage à l'action partisane ou associative...

A l'heure de l'aggiornamento des relations avec l'altérité occidentale, et alors que le partenariat avec l'Union Européenne est aujourd'hui présenté comme inéluctable et que ses conséquences économiques et sociales s'annoncent drastiques, on pourrait s'interroger sur les recompositions de l'image de l'Occident aux différents moments où la visée de réforme est à l'ordre du jour en même temps que sur son statut dans les discours dont celle-ci fait l'objet. Il pourrait s'agir d'identifier des modes de saisie et de qualification, positives ou négatives, de l'altérité occidentale - rôles, intérêts, objectifs, avoués ou occultes, vertus...-, en même temps que les effets de regards croisés entre le soi et l'altérité. On pourrait aussi s'interroger sur la façon dont sont qualifiées les interactions entre les parties en présence, et en particulier sur la façon dont s'énoncent, à travers les partages entre interactions légitimes ou acceptables et celles qui ne le sont pas, les termes de l'accès du Maroc au "progrès" et à la "civilisation", par la suite renommés "développement" avant que l'on ne parle de "modernité" et, bientôt, à la "post-modernité" en marche.